

Réf: Dossier N° 026833

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LE PAIN D'AFRIQUE.1 »

Siège social Abidjan, Treichville, ZONE 2B, LOT 15,ILOT 20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/07/2021 , et enregistrés au CEPICI le 28/07/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE PAIN D'AFRIQUE.1 »

Objet : Boulangerie, pâtisserie, divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Treichville, ZONE 2B, LOT 15,ILOT 20

Dirigeant(s) : M JAMMAL MOHAMMAD FAYSAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-04013 du 13/08/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°21266/GTCA/RC/2021 du 13/08/2021



Pour Avis

Le CEPICI